



Tableau réalisé avec les données des documents du comité technique académique de décembre 2015 et janvier 2016

Rentrée 2016	Écart prévisions / constats 2015	prévisions Éléves R 2016	Évolution / 2015	Dotation en postes R 2016	Constat P/E 2015	prévisions P/E 2016
Loire	- 419	61 181	41	+ 20	5.23	5.26
Ain	- 219	62 834	215	+70	5.07	5.16
Rhône	- 478	167 500	1574	+200	5.03	5.10
Académie	-1116	291 515	1830	+ 290	5.08	5.15

Le CTA (comité technique académique) lance les opérations de carte scolaire. C'est sur la base du P/E qu'est faite la répartition des moyens entre départements. L'administration prétend maintenir le P/E. La FSU rappelle qu'il est parmi les plus bas de France. C'est dans le cadre de cette dotation de 20 postes que s'effectuera notre carte scolaire départementale.

La dotation départementale résulte de plusieurs critères :

- la démographie : + 2 postes
- REP/REP + (PDMQDC entre autres) : + 10 postes
- Amélioration du P/E : + 6 postes
- Décharge directions 8/9 classes : + 2 postes.

Le SNUipp est intervenu pour demander comment seront financées les décharges des directions de 2 et 3 classes => l'IA répond que comme cette année, elles seront financées par une bonne gestion des moyens de remplacement.

76 postes dédiés à la création de classes d'accueil des élèves souffrant de troubles autistiques et pour les classes internationales n'ont pas encore été ventilés dans les académies et donc dans les départements.

1 ULIS second degré sera ouverte.

EREA

Le rectorat a décidé de supprimer les 20 postes de PE spécialisés en EREA sur des missions d'éducateurs qui sont occupés à titre provisoire (mais souvent occupés depuis de longues années par le même personnel). Pour l'EREA de Sorbiers, ce sont 6 postes qui vont être fermés sur les 7 existants. Le personnel restant passera sur l'encadrement des activités « de jour »; des assistants d'éducation assureront la surveillance de nuit. La FSU a dénoncé cette situation qui méconnaît la spécificité des EREA et voté avec FO un vœu demandant leur maintien : POUR 7 (5 FSU, 2 FO), Abstention 3 (2 UNSA, 1 SGEN). Les élèves des EREA sont des élèves à besoins éducatifs particuliers qui ont besoin en dehors du temps d'enseignement, d'un encadrement éducatif de qualité.

Une nouvelle fois, les élèves les plus fragiles font les frais des économies budgétaires.

Valérie Atif, élue SNUipp/FSU 42 au CTA



Extrait de la déclaration FSU

au Comité technique académique : partie concernant le 1er degré



Déclaration préalable au titre de la FSU au CTA du 18 janvier 2016

Dans le premier degré, l'Académie de Lyon reste l'avant-dernière académie de France pour son taux d'encadrement. Le nombre d'élèves par classe y est toujours parmi les plus élevés du territoire. Les dernières dotations ont tout juste permis de maintenir en l'état une situation bien dégradée. Il n'est pas rare de voir des classes avec 34, 35 élèves en maternelle, des classes multi-niveaux avec 26, 27 élèves en élémentaire !

Si les collègues en REP+ ont pu bénéficier d'un allègement de service, pour la plupart des autres collègues la priorité accordée au primaire se résume à la réforme des rythmes. L'insuffisance du nombre de remplaçants ne permet pas la mise en œuvre d'une formation continue sur le temps de travail digne de ce nom, formation indispensable pour mettre en œuvre réellement les nouveaux programmes. Les semaines de la maternelle initiées dans l'académie du 25 janvier au 5 février montrent bien que la formation en direction des professionnels est très majoritairement proposée hors temps scolaire et totalement pour le département de la Loire : encore une fois, les heures de formation, concertation, réunion seront renvoyées aux 108 heures. Le compte n'y est plus du tout de ce point de vue pour les enseignants du premier degré. Les élus de la FSU reviendront plus en détail sur la spécificité de la carte scolaire de leur département dans les instances départementales.

